

la rupture du couple

Par **gaga**, le **16/05/2006** à **16:00**

bonjour à tous !

voilà pour lundi j'ai une dissertation à faire en droit civil. le sujet est "la rupture du couple " et il faut travailler sur le couple marié et le couple non marié ensemble. et là je sèche complètement sur le plan et le contenu. est-ce que quelqu'un pourrait m'aider ? merci d'avance.

Par **mareva**, le **16/05/2006** à **18:33**

A mon avis, il te faut comparer les effets de la rupture des couples mariés (qui sont les effets du divorce ou de la séparation de corps) aux effets de la rupture des couples non mariés ensemble (qui sont ceux résultant de la séparation de fait).

En évoquant les effets de la rupture je pense à la fois aux [b:1ouehzzy]effets extrapatrimoniaux[/b:1ouehzzy].

Par exemple: les effets quant aux enfants du couple. Se posent alors des questions afférentes au droit de garde ou à l'autorité parentale.

Mais également aux [b:1ouehzzy]effets patrimoniaux[/b:1ouehzzy].

Par exemple: le partage des biens du couple, lequel régime de partage différera selon que le couple était marié ou pas, et également selon sous quel régime matrimonial [mais la question des régimes matrimoniaux ne t'intéresse pas ici], ou encore aux effets quant à un droit éventuel à une prestation compensatoire ou à une pension alimentaire.

J'espère que ces quelques éléments de réponse t'aideront à y voir plus clair.

Par **gaga**, le **17/05/2006** à **20:17**

merci beaucoup Mareva pour ton coup de main !

je pensais bien faire une comparaison mais il y a tellement de choses à dire que j'étais perdue. et encore merci pour ton aide !!

Par **mareva**, le **18/05/2006** à **13:32**

je t'en prie  Image not found or type unknown

je suis contente que ça t'aie aidé.  Image not found or type unknown